

Février 2026

Avis d'élections 2026

Les élections des administratrices et administrateurs

Pour l'année qui s'amorce, nous aurons à procéder à l'élection nommément de quatre nouveaux administratrices-administrateurs en remplacement ou en renouvellement de mandat des personnes suivantes. Réf. Règlements généraux 5.5.02:

- **Présidence : Monsieur Michel Gobeil** assume présentement cette fonction en 2^e mandat (renouvelable);
- **Secrétariat : Madame Monique Limoges** assume présentement cette fonction en 1^{er} mandat - Une année de remplacement a précédé ce 1^{er} mandat- (renouvelable);
- **Responsable aux communications : Monsieur Jean Rainville** termine présentement le mandat de madame Hélène Bossé (renouvelable);
- **Responsable de la relève et du membrariat: Madame Louise Chénard**, assume présentement cette fonction en 1^{er} mandat - Une année de remplacement a précédé ce 1^{er} mandat- (renouvelable).

Les règlements de notre association précisent que **tout(e) membre régulier(ère)** peut poser sa candidature à un poste d'administratrice-administrateur. Les membres intéressé(e)s doivent spécifiquement déposer leur candidature pour la fonction visée, tel que le prévoit l'article 1.4.2 et de la Politique d'élection de l'AQDER.

Si vous souhaitez soumettre votre candidature pour un de ces postes, vous devrez vous procurer un bulletin de mise en candidature. Il se trouve présentement jointe au présent courriel. Ce bulletin avec les signatures requises devra être retourné à mon attention avant **12h (midi) le vendredi 24 avril 2026** par courrier électronique à : electionaqder@gmail.com

Une courte lettre de présentation personnelle et d'intention de deux pages au maximum et une photo format passeport devront accompagner votre bulletin de mise en candidature. À noter que vous pourrez être appelé à fournir des informations complémentaires, destinées à mieux vous présenter et mettre en valeur votre candidature.

L'élection se tiendra lors de l'assemblée générale qui aura lieu à Chicoutimi en juin 2026.

Sylvie Poissant
Présidente d'élection

Annexe

Description de tâches des différents postes en élection

PRÉSIDENTE

Fonctions

- 5-7,01** Représenter officiellement l'association;
Parle en son nom;
Exerce tous les pouvoirs et devoirs qui incombent à la charge.
- 5-7,02** Convoquer et présider les réunions du Conseil d'administration, convoquer l'assemblée générale, convoquer et présider l'Assemblée générale spéciale convoquer le Conseil des présidents; pouvoir déléguer la présidence de ces instances.
- 5-7,03** Utiliser son droit de vote prépondérant en cas d'égalité des voix au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale.
- 5-7,04** Déposer, à l'Assemblée générale, le rapport du Conseil d'administration.
- 5-7,05** Confier des dossiers nouveaux aux administrateurs du conseil d'administration.

SECRETARIAT

Fonctions

- 5-9,01** Assumer les fonctions de secrétaire du conseil d'administration, de l'assemblée générale et du conseil des présidents.
- 5-9,02** Signer, avec le président, les procès-verbaux du conseil d'administration de l'assemblée générale.
- 5-9,03** S'assurer de la conformité et de la conservation des procès-verbaux, des comptes rendus et des documents déposés.
- 5-9,04** Collaborer, lorsque requis, aux différents comités de l'AQDER.

RESPONSABLE AUX COMMUNICATIONS

Fonctions

- 5-12,01** Représenter le conseil d'administration au dossier des communications
- 5-12,02** Assurer le leadership du dossier des communications.
- 5-12,03** Assumer la responsabilité de l'application de la politique de communication.
- 5-12,04** Assurer un lien entre les diffuseurs locaux de l'information et le conseil d'administration.
- 5-12,05** Collaborer, lorsque requis, aux différents comités de l'AQDER.

Pour le prochain poste, la nomenclature de la fonction a été modifiée, mais n'a pas encore été entériné par l'assemblée générale. Cela sera fait en juin 2026.

Le poste de RESPONSABLE DE LA VIGILANCE est devenu **RESPONSABLE DE LA RELÈVE ET DU MEMBRARIAT**.

Voici un projet relatif aux fonctions de ce nouveau poste qui est en élection.

RESPONSABLE DE LA RELÈVE ET DU MEMBRARIAT

Fonctions

- 5-11,01** Représenter le conseil d'administration au comité de la Relève et du membrariat.
- 5-11,02** Assurer le lien entre le comité de la Relève et du membrariat et le conseil d'administration et vice versa.
- 5-11,03** Supporter les formatrices et les formateurs des futur.e.s retraité.e.s.
- 5-11,04** Veiller à la mise à jour de la documentation pour les formations des future.e.s retraité.e.s en collaboration avec la personne responsable du dossier formation des futur.e.s retraité.e.s.
- 5-11,05** Voir à sonder les présidences de section sur le choix d'une ou deux conférences par année.
- 5-11,06** Préparer la documentation pour les présidences des Associations de la FQDE à remettre à leurs membres pour la formation des futur.e.s retraité.e.s de l'AQDER.
- 5-11,07** Diffuser l'information touchant les retraité.e.s tant sur le plan économique que social.
- 5-11,08** Représenter l'AQDER sur le comité technique de la Coalition pour la dignité des aînés.
- 5-11,09** Collaborer, lorsque requis, aux différents comités de l'AQDER.